

DEC131289DR17

Décision modifiant la décision n° DEC120778DR17 du 15 février 2012 donnant délégation de signature à Yvon Rocaboy pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité mixte de recherche UMR6211 intitulée Centre de Recherche en Economie et Management

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6211, intitulée Centre de Recherche en Economie et Management, dont le directeur est Yvon Rocaboy ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Dominique Martin, Professeur et M. Vincent Merlin, Directeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 23 avril 2013

Le directeur d'unité

Yvon Rocaboy

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012